



Amélioration de la qualité des milieux aquatiques



Assurer la continuité écologique

POUR RETROUVER DES RIVIÈRES VIVANTES ET AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'EAU

Objectif

Réduire ou supprimer les obstacles à la circulation des poissons et des sédiments sur la Sèvre Nantaise et ses affluents. Les ouvrages hydrauliques, tels que les seuils, les chaussées de moulins ou les clapets, sont les principaux obstacles à l'écoulement naturel d'une rivière.

Pourquoi est-ce important d'agir ?

La succession d'ouvrages hydrauliques a modifié la forme, les écoulements et la biodiversité de la Sèvre Nantaise et de ses affluents. Les poissons descendent et remontent difficilement les cours d'eau pour accomplir leur cycle de vie, tandis que les sédiments s'accumulent au pied des ouvrages. Les cours d'eau perdent de leur vitesse et s'ensavent. Les conditions de vie des espèces se dégradent et les eaux se réchauffent. La restauration des cours d'eau est une des actions pour préserver la biodiversité et améliorer la qualité de l'eau.



Le témoignage de...

Jean-Paul Brégeon
PRÉSIDENT DU SYNDICAT MIXTE
DES VALLÉES DE LA MOINE
ET DE LA SANGUÈZE

Depuis une dizaine d'années, des ouvrages sont supprimés ou aménagés sur la Sèvre Nantaise et ses affluents, dont 7 sur la Moine à Cholet en 2012. Pour quelle raison ?

L'enjeu est de redonner un état plus naturel à la Moine. Au fil du temps, la vie de la rivière s'est effacée au profit d'une multitude de fonctions. Les hommes ont prélevé ou canalisé l'eau pour la consommer, irriguer les cultures ou produire de l'énergie. De nombreux usages ont aujourd'hui disparu mais les vestiges du passé sont restés. Il était nécessaire de redonner sa fonction première à la rivière, celle d'un milieu de vie pour la faune et la flore aquatique.

Quel point de vue devrions-nous adopter sur la rivière ?

De sa source à son embouchure, la rivière doit être en mouvement. Les seuils et les chaussées cloisonnent la rivière. Il faut donc supprimer ou ouvrir les obstacles pour laisser passer les espèces et les sédiments. Cette liberté du cours d'eau est le gage d'une diversité de la faune et de la flore. Les habitants ont des craintes aux changements car ils ont toujours connu la rivière haute et lente. Pour faire aboutir un projet, la concertation avec tous les usagers de la rivière est une condition de réussite.

" Les habitants doivent vivre face à la rivière "

Mais la liberté de la rivière n'entraîne-t-elle pas des risques d'inondations ?

Les habitants doivent vivre face à la rivière et ne plus en avoir peur. Aujourd'hui, nous savons qu'une rivière a besoin d'une surface d'expression lui laissant la possibilité de déborder tout en respectant les usages. Et puis, supprimer des ouvrages fait légèrement baisser le niveau d'eau, ce qui a, par exemple, réduit les crues de 20 à 25 cm dans certains quartiers de Cholet et a redonné aux promeneurs l'accès aux berges !

ZOOM SUR...

L'anguille

L'anguille parcourt de longues distances pour accomplir son cycle de vie partagé entre les eaux douces et salées. C'est une espèce repère de la restauration de la continuité écologique.



La continuité écologique, c'est quoi ?

C'est la libre circulation des espèces et des matériaux solides (sédiments, graviers) naturellement transportés par la rivière.



Comment améliorer la continuité écologique ?

Les pistes d'aménagement sont envisagées au cas par cas et en concertation avec les acteurs locaux. Ces interventions sur les ouvrages veillent au respect de tous les usages de la rivière : production d'eau potable, pêche, randonnée, agriculture, patrimoine bâti... Elles se concrétisent généralement par un abaissement de la hauteur de l'ouvrage, la création d'une brèche, l'ouverture périodique des vannes ou la mise en place d'alternatives (passe à poisson, rivière de contournement...). La suppression d'un ouvrage est la solution la plus efficace pour rétablir la continuité écologique et c'est aussi souvent la moins chère.



Le barrage fait obstacle à la circulation de l'eau, des espèces et des sédiments. (site de Grangeard sur la Moine à Cholet).



Le barrage est supprimé, la rivière est davantage en mouvement.

RAPPEL

La réglementation

L'arrêté du 10 juillet 2012 préserve les cours d'eau principaux et certains affluents du bassin de la Sèvre Nantaise de tout nouvel obstacle à l'écoulement des eaux. Sur certains secteurs aval, s'ajoutent des obligations de résultats pour la continuité écologique. À l'échelle du bassin, le SAGE établit un plan d'actions de reconquête de cette continuité.

Agir pour la biodiversité

La restauration de la continuité écologique fluidifie la circulation de tous les organismes vivants, condition essentielle pour préserver la diversité des espèces.

CHIFFRES CLÉS

La Sèvre Nantaise et ses affluents principaux comptent près de 240 ouvrages hydrauliques dont 150 chaussées de moulins.

Que puis-je faire à mon niveau ?

Propriétaires d'ouvrage : faire une demande de mise en conformité de l'ouvrage si nécessaire.

Usagers de la rivière : veiller à ne pas créer de nouveaux obstacles et accepter les variations de niveau de la rivière au gré des saisons...

Élus : sensibiliser les citoyens aux enjeux d'un bon usage des rivières et à l'intérêt de retrouver des rivières courantes, engager avec les gestionnaires de cours d'eau (syndicats de rivière) et l'État une démarche d'actions concertée auprès des acteurs locaux...

Avec le soutien financier de :



En savoir plus...

Fiche thématique
Reconquérir la qualité de l'eau
www.sevre-nantaise.com



Établissement Public Territorial du Bassin de la Sèvre Nantaise
eptb@sevre-nantaise.com | 02 51 07 02 13
www.sevre-nantaise.com



Pour plus d'infos
scannez ce code avec
votre smartphone

